DLP 25-4-91004127
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ISSN 0992-9924

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES
165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Viticulture Bas-Vivarais

Abonnement annuel : 180 Frs - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes
Bulletin n° 5 - 22 avril 1991

GRELE : Pour cicatriser , intervenez dans les 24 heures
MELANGES : Pas plus de 3 produits dans la cuve
EXCORIOSE : Encore de nombreuses vignes au stade sensible
BLACK-ROT : Toutes les vignes concernées doivent être protégées
P.3 : Tableau des produits utilisables
OIDIUM : Début ou poursuite de la protection
P.4 : Tableau des produits utilisables
MILDIOU : Le point de la situation: pas de traitement pour l'instant
ACARIOSE : Lutte de printemps dans les vignes atteintes
ACARIENS ROUGES : Surveillez vos parcelles

GRELE : pour cicatriser, intervenez dans les 24 heures

Au-delà de 24 à 36 heures après la chute, toute protection devient aléatoire ou inopérante.

Produits utilisables : folpel à 300 g ma/hl (nb spéc) ; captane à 500 g ma/hl (nb spéc) ; EUPARENE à 0,4 kg/hl.

MELANGES : pas plus de 3 produits dans la cuve

Plus les mélanges sont complexes, moins le résultat final est maîtrisé : risques de moindre efficacité et/ou de phytotoxicité.

Vérifiez la compatibilité des produits que vous prévoyez de mélanger :
- tableaux de compatibilités diffusés par les firmes,
- indications des notices de vos produits.

Si les produits sont de firmes différentes, testez systématiquement tout mélange inhabituel :
- vérification de la compatibilité physique dans une éprouvette,
- au besoin, traitement d'abord localisé.

EXCORIOSE : encore de nombreuses vignes au stade sensible

Le stade du 1er traitement est dépassé dans la majorité des vignes. Celui du 2ème (40 % de bourgeons au stade E : feuilles étalées) n'est pas toujours encore atteint : pensez à l'appliquer à temps dans les vignes à protéger.

Dans les vignes où un traitement à base de phoséthyl (MIKAL ou RHODAX) a pu être réalisé lorsque les tous premiers bourgeons atteignaient le stade D (sortie des feuilles), attention au ralentissement actuel du débourrement.

En effet, si les vignes n'ont pas encore dépassé le stade sensible, il serait prudent de renouveler l'application en cas de maintien d'un temps frais, ou si le traitement phoséthyl remonte à plus de 15 à 18 jours.

BLACK-ROT : toutes les vignes concernées doivent être protégées

Le début de la sensibilité est atteint dans la majorité des vignes. Premier traitement des vignes concernées dès réception, s'il n'est déjà fait.

Renouvellement tous les 10 à 12 jours maxi.
Tableau des produits utilisables p. 3 : pour ces traitements avant fleur préférez un produit de contact.

P 387

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

OIDIUM : début ou poursuite de la protection

*** Sur cépages sensibles et vignes attaquées en 1990 :**

- 1er traitement au stade 3 à 4 feuilles étalées,
- puis cadence 14 jours maxi hors lessivage.

*** Sur cépages peu sensibles :**

- 1er traitement au stade 7 à 8 feuilles étalées,
- 2ème traitement stade H (boutons séparés),
- puis cadence 14 jours maxi hors lessivage.

Tableau des produits utilisables p. 4 : avant fleur, préférez le soufre ou le dinocap. Le soufre aura en outre une action freinante des phytoptes (Acariose, Erinose) et des Acariens rouges.

MILDIOU : pas de traitement, mais des précautions culturales

*** Situation : des risques modérés à ne pas négliger**

Après un automne-hiver relativement favorable à l'évolution des oeufs d'hiver, la maturation des oeufs a été facilitée par la douceur et les pluies de mars. Ils sont mûrs actuellement, mais aucune contamination ne s'est encore produite.

Les risques à la mi-avril 1991 sont plus élevés qu'à la mi-avril 1990 ou 1989, sans toutefois approcher le niveau de gravité atteint à la mi-avril 1988. Nous sommes dans l'attente de la première pluie contaminatrice.

*** Préconisations : pas de traitement pour l'instant, mais des précautions culturales**

La date du premier traitement contre le mildiou sera précisée dans un prochain bulletin. Par contre, dès à présent :

- supprimez les pousses en bas des souches,
- facilitez l'écoulement de l'eau dans les parcelles par des façons culturales adéquates.

ACARIOSE : lutte de printemps dans des parcelles atteintes

*** Symptômes : rabougrissement et acariose bronzée**

Non débourrement, ou mauvais départ de la végétation ; aspect buissonnant ou rabougri. Feuilles légèrement gaufrées et présentant des plages jaunâtres translucides. Acariose bronzée en été.

Confusion possible avec l'Eutypiose : en cas de doute, téléphonez au SPV de Valence au 75.55.45.45.

*** Préconisations : ne traitez que les parcelles atteintes en 1990 ou ce printemps**

Pour celles déjà traitées en fin d'hiver à l'huile jaune, au soufre ou à l'oléoparathion, cette intervention ne sera utile que dans les vignes très infestées.

Dans les autres vignes où l'Acariose est présente, on appliquera une bouillie à base de dicofol (nb spéc à la dose du fabricant), ou de NEORON à 2 l/ha, ou de DANITOL à 0,75 l/ha.

ACARIENS ROUGES : surveillez vos vignes

Particulièrement celles où ils étaient nombreux en août-septembre 1990, ou au cours des dernières vendanges.

Les éclosions de ces acariens sont terminées. La fraîcheur actuelle ralentit leur évolution, mais surveillez vos parcelles pour intervenir, dans les rares parcelles infestés avec NEORON, ou KELTHANE, ou DANITOL (doses précédemment citées), ou KELTHION à 2 l/ha, etc... CESAR à 0,25 kg/ha est à réserver aux cas très rares de très fortes attaques.

BLACK-ROT : SPECIALITES AUTORISEE A LA VENTE

Dose matière active g/ha	Spécialité	Dose S.C./ha	Autres autorisations		
			Mildiou	Oidïum	Excoriose
SPECIALITES A ACTION PREVENTIVE					
Mancozèbe 2800	Nombreuses	-	*		*
Manèbe 2800	Nombreuses	-	*		*
Métirame de zinc 2800	POLYRAM DF	3,50 kg	*		*
Propinèbe 2800	ANTRACOL	4,00 kg	*		*
Zinèbe 2800	Nombreuses	-	*		
Cymoxanil 120 + Mancozèbe 1400	REMILTINE (ttes formulations)	3,00 kg	*		*
	FULVAX 2000	2,00 kg	*		*
Cymoxanil 120 + Métirame zn 1600	AVISO G	2,50 kg	*		*
Phoséthyl-Al 1400 + mancozèbe 1400	RHODAX M	4,00 kg	*		*
Benalaxyl 150 + Mancozèbe 1875	TAIREL M GALBEN M	2,5 kg	*		
SPECIALITES A ACTIONS PREVENTIVE ET CURATIVE					
Difenoconazole 30	SCORE	0,12 l		*	
Flusilozole 30	OLYMP 10 EC	0,30 l		*	
Hexaconazole 20	ANVIL G	0,40 kg		*	
	ANVILLIQUIDE	0,40 l		*	
Myclobutanil 30	SYSTHANE 12 E	0,24 l		*	
	SYSTHANE 6 FLO	0,50 l		*	
Triadiméfon 75	BAYLETON 5 et ultradispersible	1,50 kg		*	
Triadiménol 75	BAYTAN 5 LIQUIDE	1,50 l		*	
Triadiménol 25 + soufre 400	MAC2,VINOC	5,00 l		*	
Cymoxanil 120 + propibèbe 1450 + triadiméfon 50	DIAMETAN B	2,50 kg	*	*	
Myclobutanil 23 + mancozèbe 2720	BAKTHANE	4,00 kg	*	*	
Penconazole 17 + folpel 1750	TOPAZE MULTI	3,50 l	*	*	*
Penconazole 17 + mancozèbe 2800	SPYRALE	4,00 kg	*	*	*
Pyrifénox 40 + mancozèbe 2800	FURADO	4,00 kg	*	*	*
Cyproconazole 10 + cymoxanil 80 + mancozèbe 1400 + oxadixyl 200	SYNCHRO PEPITE	2,5 kg	*	*	
Cyproconazole 10 + mancozèbe 1400	ATEMI M PEPITE	2,0 kg		*	
Hexaconazole 16 + soufre 3200	JAGUAR	4,0 l		*	*

P388

LES PRODUITS ANTIOIDIUM

liste arrêtée au 01/01/91
(ne sont pas cités les produits mixtes Oïdium-Mildiou)

matière active famille	matière active nom	dose g/ha	SPECIALITE COMMERCIALE nom	firme	dose/ha	OBSERVATIONS
Les SOUFRES						
POUDRAGE	soufre sublimé	20 000 30 000	FLUIDOSOUFRE	R.S.R.	20 à 30 kg	Très bonne pénétration des poudrages à l'intérieur des souches. - PAS de PROBLEMES de RESISTANCE avec le soufre. - Action secondaire intéressante sur Erinose et Acariose. - Soufre mouillable : pas d'action freinatrice sur P. ulmi, E. carpini. 10 jours maximum entre deux applications.
	soufre trituré	30 000 40 000	Nombreuses Spécialités	/	30 à 40 kg	
MOUILLABLE	soufre microni.	10 000	Nombreuses Spécialités	/	12,5 kg	
les I.B.S. (Inhibiteurs de la Bioynthèse des Stérols) ou PRODUITS PENETRANTS						
formamide	triforine *	285	SAPROL	A. Shell	1,50 l	Les I.B.S. pénètrent à l'intérieur du feuillage, mais ne migrent que très localement sans atteindre les organes formés après traitement.
pyridine	pyrifénox *	30	DORADO	La Quino	0,20 l	
pyrimidine	fénarimol *	18	RUBIGAN 4	Dow Elan.	0,45 l	Ils s'utilisent à la cadence de 14 jours et n'ont pas besoin d'être renouvelés après une pluie.
	nuarimol	18	TRIMIDAL	Sandoz	0,15 l	
triazole	cyproconazole	10	ATEMI 10 P.	Sandoz	0,10 kg	ATTENTION ! PROBLEMES DE RESISTANCE AUX I.B.S.
	difénoconazole*	30	SCORE	C. Geigy	0,12 l	- 3 à 4 applications I.B.S. au maximum. Ils seront utilisés dans la période "prefloraison - fermeture de la grappe", période de forte sensibilité à l'Oïdium, mais également au Black-rot.
	diniconazole	24	SUMI 8	Rhodia	0,20 l	
	fluzilazol *	30	OLYMP 10 EC	Du Pont	0,30 l	- Tous les I.B.S. ainsi que les associations I.B.S soufre (ou dinocap), sont concernés par cette résistance et par cette restriction à 3 ou 4 traitements.
	hexaconazole *	20	ANVIL Liqu.	Sopra	0,40 l	
	mychlobutanil *	30	SYSTHANE 12E	Procida	0,24 l	- utilisation de la pleine dose homologuée présentée dans ce tableau. Pas de sous - dosage avant floraison.
	penconazole *	25 26	TOPAZE TOPAZE efferv	C. Geigy C. Geigy	0,25 l 0,35 kg	
	triadiméfon *	75	BAYLETON 5	Bayer	1,50 kg	
	triadiménol *	38	BAYTAN 5L	Bayer	0,75 l	
ASSOCIATIONS I.B.S. - soufre (ou dinocap)						
I.B.S. + soufre ou dinocap	cyproconazole + soufre	10+ 4000	VITOCEP	Sandoz	5,00 kg	Rappel: ces associations sont également concernées par la résistance et doivent en conséquence être considérées comme des I.B.S. à part entière.
	fénarimol + soufre	9+ 6000	ISOCEL GD	Dow Elan.	7,50 kg	
	hexaconazole + soufre	16+ 3200	JAGUAR	Sopra	4,00 l	- Actions secondaires. Les expérimentations réalisées en 1989 et 1990, montrent que les associations à base de soufre n'ont aucune action freinatrice sur les acariens.
	mychlobutanil + soufre	21+ 2800	SYSTHANE S	Procida	3,50 kg	
	pyrifénox + soufre	20+ 3200	PLEIADE	La Quino	4,00 kg	
	pyrifénox + soufre	25+ 15000	DORADO Poudr.	La Quino	20,00 kg	poudre pour poudrage
	triadiménol + soufre	25+ 4000	MAC 2 VYNOC	R.S.R. Prochim	5,00 l	
	mychlobutanil + dinocap	23+ 98	SABITHANE	Schéring	0,30 l	- action freinatrice intéressante sur P. ulmi de l'association à base de dinocap.
AUTRES FONGICIDES DE SYNTHESE						
dérivé du phénol	dinocap	210	KARATHANE	Rhodia Schéring	0,60 l	10 jours maximum entre applications.
sulfamide	dichlofluanide	1250	EUPARENE	Bayer	2,50 kg	

*: matières actives également homologuées seules ou en association contre le Black-rot.